

Compte-  
rendu

100

Assemblée  
générale  
20, 21, 22  
octobre

2010

à Romabuella



# ENGAGÉS dans un NOUVEL ÉLAN pour le TOURISME SOCIAL



Ce document doit vous permettre de vous approprier tous les éléments de la 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale qui fixe la feuille de route de l'Ancav-TT, pour les 3 prochaines années.

Elle a rassemblé 300 participants dans un contexte de lutte revendicative qui a secoué le pays. Les débats qui se sont tenus, les orientations adoptées, étaient en prise directe avec la réalité. Cette assemblée s'est tenue après un processus de multiples rencontres, débats en lien avec notre réseau associatif, le mouvement syndical, les adhérents. C'est avec eux qu'ont été élaborés et votés les textes ci-joints.

Ces décisions doivent trouver un prolongement dans l'activité des élus et mandatés, tous confrontés aux mêmes préoccupations, en matière de vacances, loisirs, sport, culture, et qui exercent leurs responsabilités dans des entreprises très différentes comme dans des associations de proximité.

Ils ont ainsi pu échanger des expériences, enrichir les documents, pour aider à l'appropriation de la revendication du droit aux vacances de qualité pour tous pour qu'elle devienne celle du plus grand nombre.

Oui, ensemble travaillons à la mise en œuvre des 3 résolutions et de l'Accord Cadre de partenariat.

**Pour ce faire, une communication particulière pour aider à l'adhésion des CE, COS, CASC mais aussi des 53 % de salariés qui n'ont pas encore d'outil de mutualisation, a été élaborée :**

- sur la Carte Loisirs
- sur l'utilité d'investir dans du patrimoine mutualisé et des droits donnés aux co-propriétaires.

Oui, l'Ancav-TT veut réellement se tourner vers tous pour répondre aux besoins des salariés, des retraités, des jeunes et des chômeurs de notre pays. C'est dans ce cadre, qu'une nouvelle direction a été élue, comportant plus de membres et un secrétariat renforcé, pour mieux répondre aux sollicitations et, avec les adhérents, mettre en œuvre les décisions prises lors de la 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

Ensemble et avec vous, relevons ce nouveau défi.

**Gilles PINATO**  
*Président de l'Ancav-TT*

## ■ L'assemblée Générale en chiffres...

La direction sortante s'était fixée un certain nombre d'objectifs :

- Plus de participants pour une meilleure représentativité
- Plus de femmes, plus de jeunes
- Une plus grande diversité des professions et entreprises représentées

Ces objectifs étaient à notre portée.

L'Ancav-TT compte 257 adhérents tous collèges confondus.

C'est 30 adhérents tous collèges confondus qui se sont excusés au regard de la situation sociale dès le lundi 18 octobre, soit 76 délégués.

À l'ouverture de nos travaux 197 collectivités adhérentes étaient représentées soit 76,26 %

- 193 délégués présents, dont 44 femmes pour assister à nos travaux avec une moyenne d'âge de 50,8 ans.
- 68 délégués participent pour la première fois à une AG de l'Ancav-TT.
- 100 délégués représentent les CE COS CASC et collectivités copropriétaires.
- 71 collectivités ont donné pouvoir pour être représentées dans tous les actes de notre assemblée.
- 55 délégués sont issus de 21 associations de tourisme social de proximité.



L'ensemble des associations de villages de vacances a été représenté par 12 président(e)s.

8 CE non copropriétaires ont participé aux travaux.

7 organisations syndicales territoriales ou professionnelles de la CGT étaient représentées et cela malgré l'actualité.

Les CE/COS/CASC et collectivités qui sont l'ossature du Pôle Ancav-TT étaient représentés pour 73,05 %.



## ■ Un patrimoine social mutualisé élargi

- 4 villages en gestion par nos associations de proximité : TL Nantes, CAT Montluçon, TLC le Havre
- 10 villages ULVF

## Des perspectives à l'étude :

- Résidence Hôtelière en Île-de-France
- Résidence Hôtelier à Toulouse
- Village Vacances à Saint-Georges-de-Didonne (17)



## ■ 2007-2010 : un bilan à la hauteur des enjeux

Les orientations votées lors de la 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale se sont traduites dans un plan de travail avec au cœur l'action pour le droit aux vacances de qualité pour tous.

La 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale, à travers le bilan, en a souligné les principaux points. Les délégués présents à Ramatuelle ont pu collectivement se féliciter du travail accompli et fixer ainsi la « feuille de route » pour les 3 prochaines années.

### Notre activité à travers quelques chiffres et actions :

- 200 000 signatures recueillies sur la pétition « mes vacances j'y tiens, j'en veux ».
- Initiative avec la CGT en direction des saisonniers.
- Vote des nouveaux contrats de Régie et des Contrats d'objectifs des Sociétés Civiles, le 3 juin 2009.



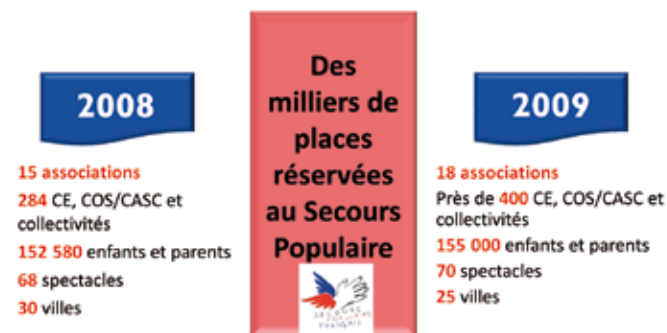
- 2<sup>ème</sup> forum national des Associations, rencontre avec 400 Élus et Mandatés les 3 et 4 juin 2009.
- Lors du 4<sup>ème</sup> Salon National des CE/COS/CASC/CHS-CT 3 débats ont été organisé par l'Ancav-TT sur :
  - TPE / PME / PMI ;
  - reconnaissances statutaires des COS et CASC
  - Vacances enfance/jeunesse
- Participation à l'initiative du Secours Populaire français pour les oubliés des vacances « Soleil d'Europe » avec la présence de 40 000 enfants venant de 25 pays.
- Des partenariats renforcés. Signatures de conventions en 2007 avec LSR ; en 2008 avec Léo Lagrange, l'Ancam ; en 2010 avec LVJ, Floréal, Cezam et le Secours Populaire Français

## Construire un Réseau Associatif à la hauteur de nos ambitions

- 26 associations : 11 à dimension régionale, 15 à dimension départementale
- En Construction : Picardie, Franche Comté
- Vie démocratique : 515 représentants CE, COS, CASC adhérents composent les conseils d'Administration
- 220 000 porteurs individuels de la Carte Loisirs
- Un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros dont 10 millions avec Touristra Vacances
- Formation : 1 module de 12 jours pour les cadres des Associations ; 1 module programmé pour les membres des conseil d'administration.

Les associations, ce sont aussi des actions solidaires et revendicatives.

## Le Réseau mobilisé sur l'organisation des Spectacles de Noël mutualisés



### Octobre 2010

#### « le Retour des Mineurs à la Napoule » : une initiative qui fera date

260 Mineurs et veuves de Mineurs de retour dans leur ancien village par l'engagement de tous :

- la CGT Nord-Pas-de-Calais et PACA, et ses militants
- les deux associations de proximité : Ecla-ts et Tourisme Loisirs Marseille
- l'Ancav-TT et LSR
- la Société Civile Château d'Agecroft



## Un budget pour agir

Le rapport Financier a été adopté à l'unanimité de l'Assemblée Générale.

### Les recettes

Les finances de l'Ancav-TT sont composées d'une part, de l'adhésion des CE/COS/CASC copropriétaires, des associations du Tourisme Social, des sociétés civiles, d'organisations syndicales et de CE non copropriétaires et d'autre part, de bienfaiteurs et de partenaires. Les organisations syndicales et les CE non copropriétaire sont les nouveaux adhérents suite aux décisions de la 9<sup>ème</sup> AG.

Les recettes ont progressé de 9,45 % en un mandat.

Nos ressources dépendent majoritairement des adhérents. L'apport de financement extérieur, pour pallier aux pertes d'adhérents dues à la casse et aux restructurations des entreprises et permettre la continuité du développement de notre activité, est en progression depuis 2007. Afin de maintenir et garantir notre indépendance ce financement ne devra pas dépasser les 20 % du budget total.

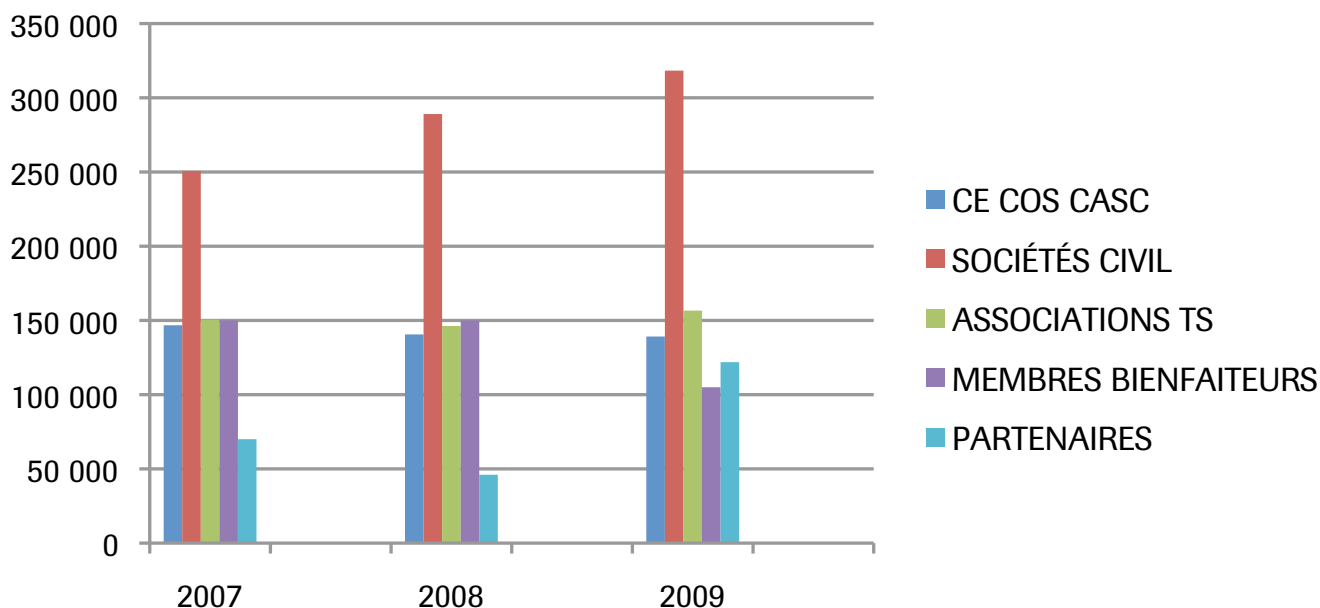


### Les dépenses

L'analyse des budgets de fonctionnement nous démontre bien la nécessité de travailler différemment en ancrant encore plus mais mieux nos coopérations sur le territoire. Nous devons être plus près de nos adhérents CE/COS/CASC, des associations et du mouvement syndical pour mettre en œuvre les orientations votées à la 9<sup>ème</sup> AG et confirmées à la 10<sup>ème</sup> AG.

Suite aux deux premiers budgets déficitaires de ce mandat, le dernier est à l'équilibre. L'année 2009/2010 n'est pas clôturée mais traduit la volonté du Conseil d'Administration d'aller vers une stabilisation des finances et de reconstituer des fonds propres.

### Les recettes





La liste proposée a été élaborée sur la base des critères définis par le Conseil d'Administration à savoir : le rajeunissement, le renouvellement, la féminisation, la présence des Collectivités non-copropriétaires, des Structures de la CGT.

À souligner que nous devons continuer à faire des efforts sur les jeunes et sur la féminisation. Comme nous l'avons déjà pointé lors de la 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale, cette question, bien qu'essentielle pour l'avenir, constitue toujours une source de difficultés, notamment dans la tranche d'âge des moins de 30 ans. À nouveau, aucune candidature de jeunes de moins de 30 ans ne nous est parvenue pour l'ensemble des Collectivités adhérentes

Nous devons passer du « dire au faire » et persister pour que les femmes trouvent toute la place qui leur revient dans la prise de responsabilités, tant au niveau local, régional que national.

La Commission des Candidatures propose de retenir les 17 femmes proposées soit 16 % du Conseil d'Administration, pour 23 % dans le CA sortant.

Cette équipe dirigeante, riche de l'expérience de chacune et chacun, aura à cœur d'affirmer pour les trois années à venir, la volonté d'être une équipe solidaire, efficace, disponible et proche des attentes, à l'écoute des besoins, au service du syndicalisme et de la mise en œuvre des orientations que notre 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale a décidées.

## ■ Une direction au service de vos engagements

La mise à disposition des candidatures par les CE/COS/CASC, les Associations du Réseau, celles des Villages, par les Organisations de la CGT et par les CE non-copropriétaires, est un acte s'inscrivant avant tout, doit-on le rappeler, dans une construction collective et cohérente de la Direction de l'Ancav-TT.

Autrement dit, chaque Membre élu représente non seulement sa Collectivité, son Organisation, son Association, son Village, mais devient pleinement Membre de la Direction de l'Ancav-TT au service de l'ensemble des Adhérents acteurs de notre Association Nationale de Coordination des Activités de Vacances.

Un conseil d'administration qui, de par son rôle et ses prérogatives, est au service de l'Ancav-TT et de son déploiement.

Le Conseil d'Administration de l'Ancav-TT s'appuiera, comme en 2007, sur 6 Collèges, représentant un total de 102 membres.

Les deux précédentes mandatures ont vu le renouvellement de 90 % du Conseil d'Administration.

Pour cette mandature le taux de renouvellement sera inférieur (15 %) et s'inscrira naturellement dans une dynamique de continuité engagée dans un travail collectif, d'apport et d'expériences pour l'Ancav-TT.





## ■ Le concert Dibango

« Pour que vive le Tourisme Social dans le Golfe de Saint- Tropez : débat et soirée festive ont permis aux délégués et à la population de soutenir l'action de la Société Civile pour que « vive le Yotel ».

## ■ Quand les chaises se font musicales...

Le « Ballet des Chaises » n'a laissé personne indifférent à travers une représentation réussie et savoureuse. Lorsque les artistes quittent la salle, à ce moment on remarque la différence : leurs fauteuils ».

Pour en savoir plus : [www.myspace.com/charlieencore](http://www.myspace.com/charlieencore)



## ■ À Ramatuelle et Cogolin

Des remerciements chaleureux aux équipes des villages de Ramatuelle et Cogolin. Un personnel attentif aux demandes et disponible auprès des délégués, toujours dans la bonne humeur et avec professionnalisme.

**> AGIR**  
01  
TERRAIN  
Emploi,  
une génération  
sacrifiée → 25

**> PARTAGER**  
02  
OUTILS  
Vacances, ne pas  
partir, c'est mourir  
un peu → 30

**> DEBATTRE**  
03  
IDÉES  
Territoires,  
le dialogue social  
en débat → 44

**nvo**  
le Vie Ouvrière

LE MAGAZINE DE LA CGT DU 3 AU 16 NOVEMBRE

TOUS LES 15 JOURS

**nvo**  
SYNDICATS  
POURQUOI  
CA BLOQUE ?  
CGT

**nvo**  
SAISISSEZ-VOUS  
DU MAGAZINE  
DE LA CGT !  
[www.librairie-nvo.com](http://www.librairie-nvo.com)

**Abonnez-vous**